

Plouhinec

Le Mag



Port :

Installation d'un
poste à carburant

Jumelage :

La visite des Arbanais

Travaux :

Point sur le pôle
intergénérationnel
culturel et sportif

Littoral :

Le trait de côte



12 Le Jean Moulin
Sloop du raz de Sein



11 Chaucidou
Nouveau partage de la voirie



16 Déchets verts
Recyclage, paillage, compostage



17 CMJ
Élection des élus du 3^{ème} mandat

L'édito	3
Retours sur	4
Économie	6
Port & littoral	8
Travaux & urbanisme <i>Chaucidou, loi ELAN</i>	10
Associations	12
Environnement <i>Une montagne de déchets verts</i>	14
Éducation & jeunesse	16
Culture & patrimoine	19
Action sociale <i>Ateliers équilibre en faveur de l'autonomie</i>	20
La tribune de la minorité	22
État civil	23
L'agenda	24

Bulletin Municipal de Plouhinec N°15 / décembre 2019
 Propriétaire : commune de Plouhinec
 Rue du Général de Gaulle – 29780 PLOUHINEC
 Directeur de publication : **Bruno LE PORT**
 Conception : Création Graphique – 02 98 82 13 74
 Imprimerie : Cloître
 Edité à 2 500 exemplaires
 Crédits photos : Mairie de Plouhinec.
 Tous droits réservés. *Marilyne AUTRET, Françoise BOUGUYON, Cyril GRILLOT*

« mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement personnel »

Chers Plouhinécoises et Plouhinécois,

L'année 2019 s'achève et nous voici prêts à aborder la nouvelle année. De grands projets ont été réalisés, tels le stade multi-sports et les nouveaux vestiaires-tribunes. D'autres réalisations arrivent prochainement à terme, comme la future médiathèque-3^{ème} lieu et ses aménagements extérieurs, et la mise en œuvre d'un espace collaboratif sur l'ancien site du Lycée Jean MOULIN, bâtiment appartenant à la Région mais présent sur le territoire communal.

Je vous présente au nom de l'équipe municipale et en mon nom, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement personnel, pour vous et l'ensemble de vos proches pour la future année 2020.

Je souhaite par ailleurs remercier le personnel municipal qui œuvre toute l'année pour notre commune. Les employés ont accompli un travail considérable dans tous les domaines, dans un excellent esprit d'équipe.

Je remercie spécialement tous ceux qui, à titres divers, collaborent aux travaux du conseil, à l'activité économique, tels les entreprises, artisans, commerçants et bien évidemment ceux qui animent la commune et contribuent à son rayonnement en faveur du mieux vivre ensemble, comme les associations et les bénévoles.

Merci également aux différents partenaires des services de l'État, de la Région, du Département, de la Communauté de Communes du Cap Sizun-Pointe du Raz et des communes membres, avec lesquels nous sommes en relation quasi permanente. Ces différentes administrations nous apportent une aide très précieuse dans la conduite de nos projets au quotidien.

Je n'oublie pas l'ensemble des élus municipaux qui œuvrent chaque jour pour l'intérêt général et que je remercie particulièrement.

Enfin, je tiens sincèrement à vous remercier, pour la confiance que vous m'avez accordée durant ces 6 années, et pour votre soutien manifeste au cours des différentes actions et projets menés.

Cela aura été un réel honneur d'avoir été votre maire durant ce mandat municipal.

Merci à tous,

Bruno LE PORT
Maire de Plouhinec



... le départ en retraite de Nelly GOUZIEN

Le 8 octobre, ses collègues de travail et les élus municipaux ont répondu présents pour porter un dernier toast à Nelly GOUZIEN fraîchement retraitée.

Après avoir commencé sa carrière à la fin des années 70 au Conseil Général du Finistère, Nelly a intégré la mairie de Plouhinec au service des ressources humaines début janvier 1986. Durant toutes ces années, elle a su démontrer un bel engagement professionnel lors des différentes évolutions inhérentes à son poste. Monsieur Le Maire a remercié Nelly pour son implication durant ces 33 dernières années et pour sa gentillesse, sa discrétion et sa disponibilité auprès de ses collègues, avant de lui souhaiter une belle retraite !



... les animations de l'été



2806 visites guidées ou visites du centre d'interprétation de Menez Dregan

327 personnes aux journées nationales de l'archéologie

535 personnes participent aux événements organisés sur le thème de la préhistoire (les rencontres préhistoriques de Bretagne, les jeudis de Menez Dregan...)



... 1ère fête des papilles

La première édition de la fête des papilles a eu lieu aux ateliers Jean MOULIN le 19 octobre et a rencontré un franc succès. Durant l'après-midi se sont déroulés des ateliers pour enfants autour de la cuisine, du pain, des graines. Les plus jeunes ont pu apprendre, découvrir et créer. Une rencontre avec la doctorante Jeanne PAHUN s'est tenue en présence de 70 personnes qui ont pu participer à des groupes de réflexion sur la thématique de l'accessibilité aux produits locaux et aux discussions sur l'évolution des cantines, la conversion des fermes conventionnelles ou encore les diverses actions citoyennes à mener. Un apéritif a permis de goûter à des produits originaux et disponibles sur le territoire, et le repas confectionné par Xavier HAMON, (directeur de l'USPG et cuisinier slow food) a ravi les 200 convives. Le collectif *À vos papilles* proposera un événement durant le mois de mars pour fêter son premier anniversaire.



607 visiteurs à la criée de Poulgoazec

150 personnes par jour au moulin de Tréouzien



18 équipes aux concours de l'éphémère

Et de nombreuses animations organisées par les associations (tournoi de tennis de Kersiny, soupers du pêcheur, cours de danses bretonnes, le 13 juillet à Poulgoazec, la 11^{ème} route de l'amitié, la fête de la SNSM, le concours de pétanque, etc.)



www.avospapilles.fr



Poste à carburant, un nouvel équipement pour plaisanciers et professionnels

Un nouvel équipement tant attendu sur le port d'Audierne/Plouhinec a été installé en cette fin d'année : il s'agit du poste à carburant situé sur un ponton dans le nord de la criée. Cette installation, initiée par les communes et les professionnels, a été confiée à la Coopérative Maritime de l'Iroise. Ces pompes distribueront du gasoil professionnel, du gasoil plaisance et de l'essence 95. Cet équipement va ravir les plaisanciers qui depuis toujours subissaient le désagrément de faire le plein avec des jerricans. Cette installation est donc un atout supplémentaire pour la

fréquentation du port car ce sera le dernier port à offrir du gasoil aux bateaux de passage avant et après le passage du Raz de Sein. L'exploitant et les élus locaux misent donc sur un accroissement du nombre de plaisanciers au fil des années. Ce ponton de 15 mètres sera utilisé par nos marins professionnels et plaisanciers. L'investissement total est de 250 000 € réparti comme suit : 160 000 € pour la coopérative maritime d'Audierne, 30 000 € par les marins d'Audierne (Audierne développement) et 30 000 € pour chaque collectivité Audierne et Plouhinec. Une convention tripartite entre la CCI, le Département et la Coopérative Maritime a été signée pour 23 ans.

Photo : Armand LOUARN, Sébastien BIOLCHINI, André TALIDEC et Frédéric AUTRET.



Le trait de côte : un espace naturel à préserver

Depuis octobre, la collectivité a été choisie par le Conseil Départemental du Finistère pour initier une démarche participative nommée « LittoRisques » en lien avec l'Université de Bretagne Occidentale et le Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA). Ce sont 7 étudiants qui vont plancher durant 5 mois pour établir, après

un diagnostic initial, une étude concrète préconisant les mesures à mettre en œuvre sur le court, moyen et long terme afin de mieux connaître, comprendre et appréhender la gestion du trait de côte. Résultat de l'étude prévue pour Mars 2020.



Le littoral plouhinecois en quelques chiffres :

- 9 km de côte composés de falaises à roche dure ou tendre et de cordon dunaire ;
- 4 plages dont 2 labellisées « PAVILLON BLEU 2019 » ;
- 1 port de pêche et sa criée en commun avec Audierne ;
- 1 abri côtier sur le secteur de Pors Poulhan.

L'étude menée par les étudiants de l'UBO, c'est :

- 7 étudiants de l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) de Plouzané encadrés par des enseignants-chercheurs ;
- 5 mois d'études dont 4 semaines sur le site ;
- 2 phases avec un diagnostic initial et des préconisations sur les actions à mener ;
- 1 partenariat avec le Conseil Départemental du Finistère, l'UBO et le CEREMA.

Un nouveau film pour les visites de criée

Durant les visites de criée proposées en juillet et août, un film sur la pêche locale est visionné par les visiteurs. Le film diffusé datait de plus de 25 ans, il n'était plus au goût du jour et l'image était de mauvaise qualité. La municipalité a donc décidé de refaire un film pour ces visites qui attirent de nombreuses personnes pendant la saison estivale. Le nouveau film de d'une durée de trente minutes fait vivre aux visiteurs la pêche locale en compagnie de marins embarqués sur le Kelarnec, l'Ar Guevel et le Korrigan. Mathieu JONNEAUX, réalisateur de ce documentaire, a embarqué trois jours sur ces bateaux pour leur faire découvrir le métier des marins. De magnifiques vues de la commune faites par drone agrémentent ce reportage. Le samedi 5 octobre, 80 personnes ont pu visionner ce film en avant première à la salle Chez Jeanne lors d'une projection ouverte à tous. Les diffusions seront maintenant assurées les mardis et jeudis des mois de juillet et août lors des visites de criée (tarif 3 €/personne).



Plages : une accessibilité en action

Depuis le printemps dernier, des actions de terrain ont été menées par la collectivité pour améliorer l'accessibilité aux plages (tapis d'accès à la plage, ganivelles de protection du milieu naturel, etc.) et, par l'intermédiaire de panneaux, informer la population de l'intérêt de la préservation du milieu naturel tant floristique que faunistique.



La surveillance des plages par les sauveteurs en mer

Chaque été, les sauveteurs en mer permettent à tous de profiter des plages de Plouhinec en toute sécurité !

À Mesperleuc, le mois de juillet a été calme. 40 soins divers ont été réalisés par l'équipe en place, dont 30 piqûres de vives et 10 écorchures. Ils dénombrent un seul sauvetage à Kersiny, concernant un nageur qui avait quelques difficultés à regagner la plage. Jean-Philippe, chef de secteur, souligne qu'avec le nouvel emplacement du poste depuis l'année dernière, la surveillance est facilitée. En août, les sauveteurs soulignent les bonnes conditions météorologiques. 4 interventions ont été menées avec une aide à baigneur et 3 interventions ayant nécessité l'intervention des pompiers. 15 piqûres de vives ont également été soignées.

difficulté qui ont été réalisées. En août, 10 soins ont été comptabilisés dont 5 piqûres de vives, une aide à baigneur et 1 appel au 15. Les sauveteurs précisent que les bancs de sables ont été effacés par les tempêtes du mois de Juillet.

De nombreuses actions de prévention ont également été menées ce qui a permis de limiter le nombre d'interventions. Un grand MERCI aux sauveteurs !

À Gwendrez, les sauveteurs du mois de juillet ont noté plus de discipline chez les baigneurs. Au total, ce sont 241 actions de prévention, une vingtaine de soins et 3 aides à baigneurs en





Le pôle intergénérationnel culturel et sportif

Les projets engagés depuis 2017 sont en cours d'achèvement. Fin 2019, le nouveau stade et les nouveaux vestiaires « Robert NORMANT » sont opérationnels pour une utilisation optimale des locaux par l'association sportive plouhineoise. La collectivité, par l'intermédiaire de ses services, a participé à ce projet sportif par la création d'un système de récupération des eaux de toiture combiné à un forage pour l'arrosage des 2 terrains, la reprise du terrain d'entraînement (aération et regarnissage) et la pose des clôtures et du portail historique pour sécuriser l'espace.

Le nouveau système d'arrosage est alimenté par les 900 m² de toiture des vestiaires / tribunes et un forage. La capacité de stockage de 80 m³ permettra l'arrosage des 2 terrains pendant la

période estivale tout en permettant de diminuer drastiquement la consommation d'eau potable sur les prochaines années à venir. « Robert NORMANT » : son nom et son effigie sur le nouveau stade viennent compléter les travaux engagés.

La future médiathèque-3^{ème} lieu avance ! Les travaux de gros œuvre terminés, ce sont les entreprises de second œuvre qui sont en action jusqu'en mars 2020. Le bâtiment produira de l'énergie au travers de ses panneaux photovoltaïques réalisés en collaboration avec le SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie du Finistère). La collectivité engage depuis l'été dernier une étude sur l'aménagement des espaces situés autour de la médiathèque-3^{ème} lieu et en lien avec le nouveau stade. Un nouvel espace ludique viendra compléter l'aménagement de l'ancien terrain de football après déconstruction, cet hiver, des anciens vestiaires.



Le lotissement 2020 :

Un nouveau lotissement de 36 lots individuels et 2 macrolots

Un nouveau lotissement en lien avec le pôle intergénérationnel culturel et sportif va voir le jour sur 2020. Le permis d'aménager instruit, la collectivité entame les procédures de marché qui permettront une réalisation au printemps prochain. La vente des lots individuels démarrera sur la même période pour un coût de 35 € le m² sur des parcelles d'environ 400 m² offrant ainsi aux jeunes familles la possibilité de s'installer sur la commune. Les 2 macrolots seront envisagés en partenariat avec les prestataires sociaux sur la période 2020 / 2021.

Voirie routière : une bonne santé à préserver

Cet été, le rapport de la société GEOPTIS, mandatée par la collectivité et en partenariat avec La Poste, a rendu son diagnostic sur la voirie routière qui a obtenu une note globale de 7.85/10.

Les services techniques de la ville peuvent dorénavant s'appuyer sur un outil permettant de définir les actions à mener sur les secteurs concernés et la méthode à employer pour améliorer, sur les prochaines années la qualité de la voirie routière au travers d'un programme pluriannuel d'investissement (gravillonnage, enrobé, rebouchage de fissures).

La voirie routière (hors route départementale hors agglomération) en quelques chiffres :

- 117 km de voirie communale dont 53 km de voirie en agglomération ;
- 15 km de trottoir en agglomération ;
- 3 km de fossés ;
- 85% du réseau en moyen / bon état sans travaux curatifs ;
- 15% du réseau en mauvais voire très mauvais état avec des travaux curatifs ;
- sur les 17 km concernés, 5 km sont sur route départementale.



Chaucidou de la rue de l'Océan : un nouveau partage de la voirie

Qu'est-ce que la Chaucidou ? Chaussée à circulation douce basée sur le code de la rue permettant, sur des voies de circulation inférieure à 70 km/h, de partager l'espace entre les modes doux de déplacement (piétons, vélos) et les véhicules motorisés. **2 objectifs : le partage de la rue et l'abaissement de la vitesse.** L'aménagement de la rue de l'Océan a été inauguré en présence d'un représentant de la Préfecture le 15 juillet dernier.



Des travaux chez soi : comment faire ?

Dans le cadre de travaux privés ou à proximité du domaine public, chaque administré doit se rendre en mairie pour prendre les renseignements nécessaires en matière d'urbanisme et d'organisation

vis-à-vis du domaine public (permission et arrêté de voirie). Cette démarche, qui permettra de vérifier la faisabilité réglementaire du projet, doit être menée au plus tôt avant de finaliser son projet.

La démarche en 2 points

• Urbanisme

un passage en mairie de 2 à 4 mois minimum avant le démarrage du projet en fonction du document à déposer (déclaration préalable, permis de démolir, permis de construire, etc).

• Domaine public

demande de permission et d'arrêté de voirie à faire au moins 15 jours avant le démarrage du projet (délai prenant en compte les 7 jours d'affichage).

Les sociétés en charge des études et des travaux ont également un devoir de conseil envers leur client. N'hésitez pas à leur demander !

Pour tous renseignements, contactez les services techniques de la ville de Plouhinec.

Information sur la loi ELAN

Promulguée le 23 novembre 2018, la loi ELAN, par le biais de son article 42, a profondément renforcé la loi « Littoral ». Celle-ci interdisait déjà les constructions dans la bande des 100 mètres à partir de la limite des plus hautes eaux du rivage. Aujourd'hui, elle interdit également toute construction à l'intérieur des espaces proches du rivage.

Un grand nombre de terrains qui étaient constructibles ne pourront plus faire l'objet de permis de construire ou ceux-ci se verront refusés. Les secteurs concernés sur la commune : Bremoder, Saint-Dreyer, Lezarouant (partie Sud).

Toutefois, au-dessus de cette limite des espaces proches du rivage et à condition d'être desservis par les réseaux publics et d'avoir les

équipements et commerces nécessaires, les espaces urbanisés hors agglomération conservent leur possibilité de constructibilité. Les dents creuses pourront être comblées mais sans étendre le périmètre du bâti déjà existant.

Les demandes seront examinées au cas par cas par la Commission Départementale Nature Paysages et Sites. La date butoir de ces examens est fixée à 2021, date à laquelle les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT : document d'urbanisme à échelle du territoire) devront avoir intégré cette modification de la loi Littoral et redéfini les espaces urbanisés et les espaces non urbanisés de chaque commune, à leur document graphique. Les Plans Locaux d'Urbanisme devront par la suite se conformer au SCOT.



Plus de détails : www.cohesion-territoires.gouv.fr

Jean MOULIN, le sloup du raz de Sein

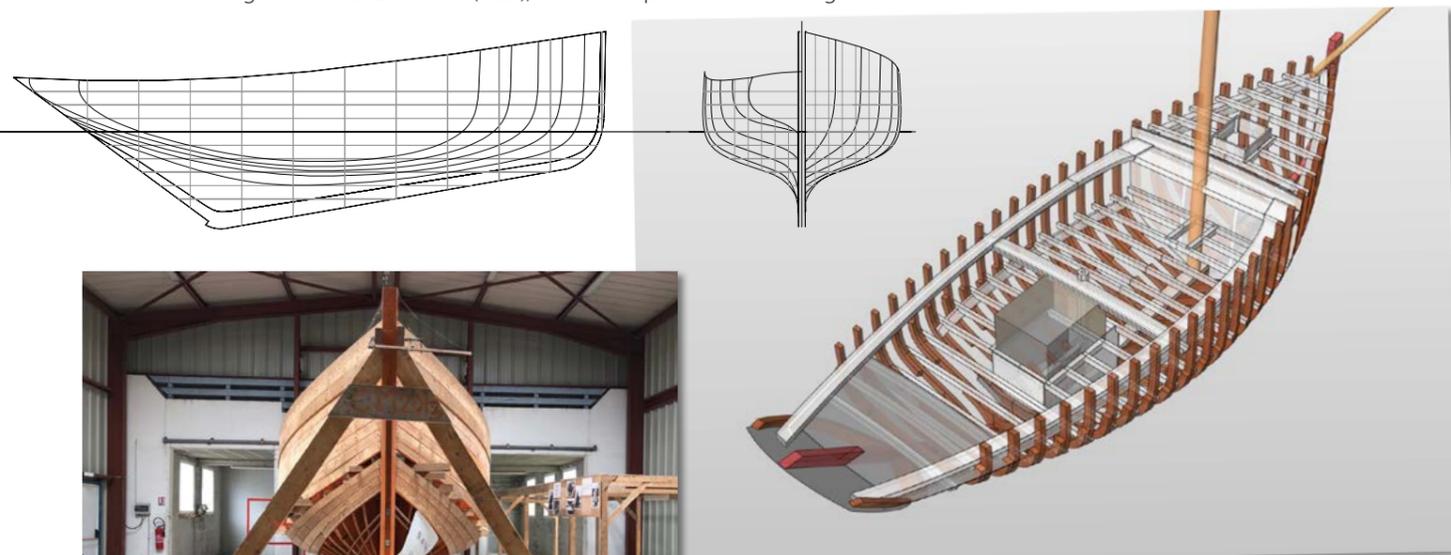
Dans les années 2003, au lycée maritime Jean MOULIN, un professeur, Bernard FICATIER, architecte naval, et ses élèves ont décidé de faire renaître un voilier en bois de pêche de 9 mètres, typique du Cap Sizun et de l'île de Sein, dans les années 1850 à 1950.

Il y a deux ans, lors de la fermeture du lycée, le projet était en cours : la coque en construction était presque terminée (quilles et bordés). La forme était donc sauvée de l'oubli, cet exemplaire unique restait néanmoins inachevé.

Si près du but, un comité de soutien pour l'achèvement du voilier nommé Jean MOULIN a été formé autour du centre nautique de Plouhinec qui, fort de son expérience avec le vieux gréement La Louissette (1926), décide de poursuivre le

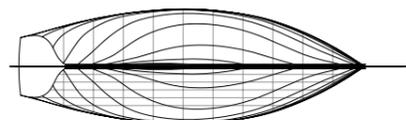
travail entamé. Pour le travail exceptionnel effectué par le lycée et pour le projet d'achèvement de cette pièce unique, les institutions ont apporté leur soutien : reconnaissance du navire comme Bateau d'Intérêt Patrimonial, soutiens financiers de la région et du département.

La coque partira début décembre dans un chantier maritime à Tréboul pour revenir dès son achèvement dans le Cap Sizun. Pendant ce temps, le comité de soutien va mobiliser toutes les énergies locales pour boucler le budget, informer et impliquer les bonnes volontés du Cap Sizun et d'ailleurs, et aussi consolider le projet pour ce bateau lié historiquement à l'identité de la région. Navire, qui dans 100 ans, comme La Louissette, pourra sans doute encore naviguer en baie d'Audierne et par ailleurs témoigner du caractère de notre région et de ses marins.



Langoustier du Cap Sizun
Plan de forme établi par Bernard FICATIER
d'après divers plans originaux

Longueur de coque : 8,96 m
Longueur de flottaison : 7,86 m
Largeur : 2,95 m
Tirant d'eau : 1,45 m
Déplacement : 7 t



© Nouvelle Imagerie

La lettre d'information (*inscription sur le site internet www.cnplouhinec.fr*) permet de suivre toutes les actions : ouverture d'un appel à dons (financement participatif) avec notamment des sorties en voilier à gagner et des pièces uniques à collectionner, rencontres festives aux ateliers du lycée Jean MOULIN (restauration sur place, informations sur l'évolution du chantier, projections de films liés au patrimoine maritime). Chaque personne sensible au projet ou en lien direct ou

Comment soutenir ?

indirect avec le milieu maritime de cette époque, pour ne pas qu'elle sombre dans l'oubli, peut simplement en parlant du projet et en partageant le lien de la lettre d'information apporter son aide. Et ainsi participer au comité de soutien.

Parallèlement le centre nautique lance un appel à témoignage, n'hésitez pas à leur écrire, passer les voir et leur communiquer des photographies d'époque.

Contact : centre-nautique-plouhinec.fr
centrenautiqueplouhinec@gmail.com // 06 73 12 77 63
Anse de poulgoazec port de pêche à Plouhinec
Hugues TERMEAU - Aurélien COFFIGNAL

Jumelage : la visite des Arbanais

Le 20 septembre, un panneau « Ville jumelée avec Arben » a été mis en place aux entrées de la commune côté bourg et côté pont. La venue des Arbanais sur la commune pour quelques jours était l'occasion d'inaugurer ces panneaux en présence de Bruno LE PORT, maire de Plouhinec, Liliane MAISSIAT, maire d'Arben, et les membres des 2 associations de jumelage.

Les Arbanais ont poursuivi leur séjour par de nombreuses visites, activités et balades à Plouhinec : Menez Dregan, Pors Poulhan, le moulin de Tréouzien, la visite de la criée de Poulgoazec, une promenade en mer avec La Louissette ; Dans le Cap Sizun : la Pointe du Raz, la baie des trépassés, la Pointe du Van, Pont-Croix, le moulin de Kériolet, l'Aquashow, le marché d'Audierne ; Mais aussi dans le sud du département : Penmarc'h, la visite d'Haliotoka, Pointe de la Torche, Concarneau, Pont-Aven. Le tout en dégustant les spécialités culinaires bretonnes.



Une belle fréquentation au forum des associations

Comme tous les 2 ans, le forum des associations, organisé conjointement avec la ville d'Audierne, a eu lieu à Plouhinec. Ce dernier s'est déroulé à la salle Chez Jeanne et dans la salle de conseil à la mairie. Une soixantaine d'associations étaient

présentes pour proposer leur activité. Le beau temps a permis au club d'haltérophilie et au judo de faire des démonstrations de leurs activités en plein air. À noter une forte fréquentation et ce dès le début de l'après midi.





Une montagne de déchets verts 350 kg par capiste !



Les déchets verts sont produits lors des travaux de jardinage :
tonte de la pelouse, désherbage des massifs, tailles des haies et arbustes...

En 2018, plus de 5 000 tonnes ont été déposées dans les déchetteries de Pont-Croix et Primelin. Plus de 5 000 tonnes à transformer en compost par un prestataire, représentant un coût élevé pour la collectivité. À titre de comparaison, nos voisins du Finistère Sud produisent 150 kg de déchets

verts en moins par habitant, alors que les conditions météorologiques sont les mêmes. Il s'agirait donc plutôt d'une habitude des capistes d'aller en déchetterie déposer leurs déchets de jardin plutôt que de leur trouver des utilités sur place.

Gardous-les, ils sont précieux

La tonte de pelouse peut se mettre au composteur une fois sèche, en fin paillage autour des plantes ou légumes. Sur les grandes surfaces, on peut semer de la prairie fleurie qui embellira et invitera papillons et autres pollinisateurs. Solution radicale : la tondeuse mulching, la pelouse est broyée, il n'y a rien à ramasser.

Les feuilles mortes pour pailler et imiter le sol de la forêt. Si elles sont de grande taille, vous pouvez les broyer à la tondeuse, pour un paillage plus précis. Stockées à l'automne puis mélangées à la

tonte de pelouse au printemps pour la faire sécher et l'utiliser en matière sèche pour le composteur.

Les branches taillées de petit diamètre (jusqu'à 1 cm) peuvent être broyées à la tondeuse. Pour les plus grosses un broyeur peut être utilisé grâce à la location chez un professionnel ou auprès de l'association des Jardiniers des 2 Baies (une location offerte par an par foyer, renseignement auprès de la communauté de communes).

Le compostage et le paillage

Les épluchures et restes de cuisine seront mieux compostés grâce aux branchages broyés, en apportant la quantité de matière sèche suffisante (50% matière humide, 50% matière sèche) et évitant que les déchets s'agglomèrent et produisent de mauvaises odeurs. La communauté de communes propose à tous les foyers des ateliers sur le compostage et le jardinage au naturel tous les mois, ainsi que des composteurs pour 15 € (1 par foyer).



de l'humus. En plus du compostage, le paillage est un geste qui garantira la bonne santé de votre jardin et vous évitera des trajets en déchetterie. Un jardin toujours couvert d'un paillis est plus productif et plus facile à entretenir. 30 minutes passées à pailler = 5 heures de moins à désherber, sarcler, biner, arroser. Le paillage a de multiples avantages :

- il protège la terre de la battance (croûte) provoquée par les fortes pluies ou l'arrosage ;
- il maintient le sol poreux, évite son dessèchement (le paillage vaut 3 arrosages) ;
- il évite la pousse des plantes indésirables (c'est la meilleure alternative au désherbage chimique) ;
- il protège du gel en hiver et de la sécheresse en été ;
- il abrite et protège les animaux auxiliaires (hérisson, carabe, perce-oreille, syrpe, coccinelle, crapaud, staphylin...).



Rappel

Le brûlage des végétaux est interdit depuis la circulaire du 18 novembre 2011 mentionnant que les fumées créées rejettent dans l'air certaines substances toxiques (monoxyde de carbone, particules, dioxines, hydrocarbures, etc). L'article 84 du règlement sanitaire départemental du Finistère précise que le brûlage à l'air libre des déchets ménagers, dont les déchets verts des jardins, est strictement interdit, y compris dans un incinérateur individuel. Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que :

- 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine ;
- 37 900 km pour une voiture essence (source Lig'air) ;
- 3 mois de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière fuel performante.



Bienvenue
DANS MA MAISON!
presque ZÉRO DÉCHET!

Le syndicat mixte d'études pour l'élimination des déchets lance l'opération « Bienvenue dans ma maison zéro déchet » à l'échelle du Finistère.

La candidature de la communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz en tant que porteur de projet vient d'être retenue ! Les 8 et 9 février prochain en collaboration avec l'association Côte Waste, la communauté de communes va donc recruter des foyers témoins. Plus ou moins engagés dans la démarche zéro déchet, ils ouvriront leurs portes au public. Les foyers recrutés se verront proposer quelques temps forts d'ici février (ateliers, interventions et échanges), avant de montrer au public leurs astuces pour réduire leurs déchets lors du week-end dédié. Les personnes intéressées pour participer peuvent d'ores et déjà contacter Jeanne TOURNEREAU.



Contact : Jeanne TOURNEREAU - Animatrice tri et prévention des déchets
Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz
02 98 70 28 21 - animation-dechets@cap-sizun.fr



Retour sur la sortie des CM1 et CM2 à Branféré

« Nous avons quitté notre magnifique Finistère pour aller étudier les animaux menacés et la biodiversité à Branféré dans le Morbihan. Nous sommes partis en car : tout s'est très bien passé. Nous avons fait une pause à 1h30 de trajet. Quand nous sommes arrivés, nous avons été bien accueillis par Anne-Chantal, Loïc et Emilie et les animateurs du parc. Nous nous sommes réunis dans la salle commune pour se présenter. Ensuite on a fait le tour du bâtiment et on nous a présenté les dorboirs. Il y en avait des récents et des plus vieux. Nous avons découvert le parc en commençant par les flamants roses et les Makis Catas. Ensuite nous sommes allés manger. L'après-midi, nous avons fait un jeu sur les adaptations des animaux à leur milieu. En fin d'après-midi, on est allé dans le Parcabout ! Il fait 13m de haut !

Le deuxième jour :

Après un petit déjeuner, nous avons visité le parc avec le jeu de l'oie : avec un gros dé, on avait des énigmes à résoudre sur des animaux (panda roux, tapir, grue à cou blanche et grue couronnée par exemple). L'après-midi, on a fait « les produits de Mémé » ! Ce sont des produits d'entretien et de soin faits maison (dentifrice, gommage, lessive, gel douche, déodorant). Puis, on s'est dirigé vers le Parcabout de nouveau pour le goûter ! En soirée, nous avons fait une sortie nocturne dans le parc et nous avons nourri les wallabies ! C'était trop génial ! Puis Emilie nous a raconté l'histoire de la famille Jourde qui a créé ce parc.

Le troisième jour :

Nous avons fait le jeu des cinq sens dans le bois. On avait une feuille où on marquait les bruits que l'on entendait dans le bois. Puis, on a écouté les sons des animaux de cet habitat (cerf, chouette, hibou, loup, renard, chevreuil). Enfin, on a étudié les petits animaux du bois (on a trouvé des crustacés, des arachnides, des insectes et une grenouille !!) L'après-midi, sous une pluie torrentielle, on a fait un jeu de piste par petits groupes. On devait trouver des pancartes dans le parc. On a fini trempés !! Dernière veillée : Soirée « pubs » sur nos produits de Mémé et des jeux de théâtre.

Le vendredi matin, on a terminé par une visite intégrale du parc pour voir ou revoir les animaux « coups de cœur » (rhinocéros, phoques, les loutres, les pandas roux, manchots). On a assisté au spectacle d'oiseaux pour terminer en beauté ce séjour ! La chouette a raffé la tête de Cirine ! »

Texte écrit par Eléa, Enora, Manon et Cirine (CM2).

Le Conseil Municipal des Jeunes



Les bénéfices de l'après-midi jeux remis à la SPA

Les jeunes élus de Plouhinec ont organisé un après-midi jeux le 12 mai dernier à la salle Chez Jeanne, en proposant une cinquantaine de jeux différents (jeux d'extérieur, de société, etc). Le Conseil Municipal des Jeunes a ensuite souhaité remettre les bénéfices de cette action à la SPA de Plouhinec. Les jeunes élus se sont donc rendus au refuge le 26 juin afin de remettre ce don et en ont profité pour rencontrer l'équipe de professionnels et visiter les locaux. Madame MARY, responsable à la SPA, leur a présenté le fonctionnement et la vie du refuge, ainsi que les chiens et chats actuellement accueillis. Ce bel après-midi solidaire s'est terminé par un goûter au cours duquel l'équipe du refuge a pu échanger sur le quotidien de la structure.



Élection des élus du 3ème mandat

L'élection des nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes s'est déroulée à la mairie le mercredi 11 septembre 2019. À l'issue du scrutin, 8 jeunes Plouhinecois ont été élus et entament ainsi le 3ème mandat du CMJ pour une durée de deux ans.

À l'occasion du Conseil Municipal du 19 septembre, les nouveaux jeunes élus ont été officiellement établis dans leur fonction et se sont vus remettre leur écharpe d'élu par Bruno LE PORT, maire de Plouhinec. Cette nouvelle équipe, travaillera à la mise en place des projets utiles pour les jeunes de la commune. Tous sont déjà très motivés et ne manquent pas d'idées pour animer Plouhinec et participer à développer le bien vivre ensemble. Au côté des anciens jeunes élus, ils continuent également le travail engagé sur l'espace de loisirs attendant à la future médiathèque-3ème lieu.





Pour plus d'information : www.bioetlocal.org

Manger bio et local, c'est l'idéal !

Pour la seconde année consécutive, le restaurant scolaire a participé à la semaine "Manger bio et local, c'est l'idéal" du 23 au 27 septembre.

Initiée par les partenaires de l'agriculture biologique en Finistère, cette semaine permet de mettre en valeur dans les menus de la cantine les producteurs bio et locaux qui la fournissent régulièrement : légumes bio de Mahalon, poissons frais d'Audierne, glaces de Plogastel ou encore yaourts bio de Saint-Yvi sont autant d'exemples de produits locaux et de qualité que les enfants qui déjeunent à la cantine retrouvent dans leurs assiettes tout au long de l'année.

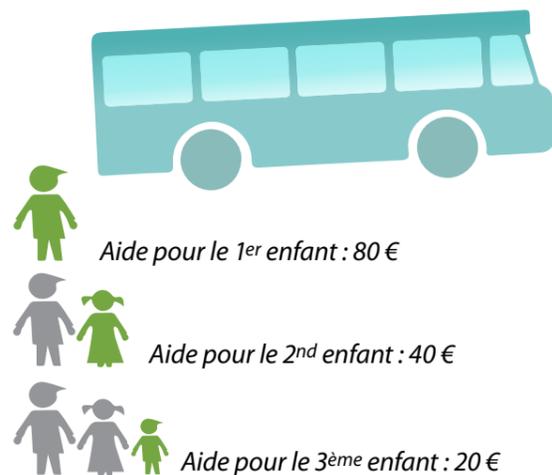
La cantine des Ajoncs préparant également les repas de la crèche des Petits Korrigans, l'opération a aussi été déclinée pour les plus jeunes enfants.

Cette démarche s'intègre aussi dans une campagne nationale initiée par le réseau des agriculteurs bio. De nombreuses animations ont ainsi été organisées sur le territoire.

Aide aux familles pour le transport scolaire

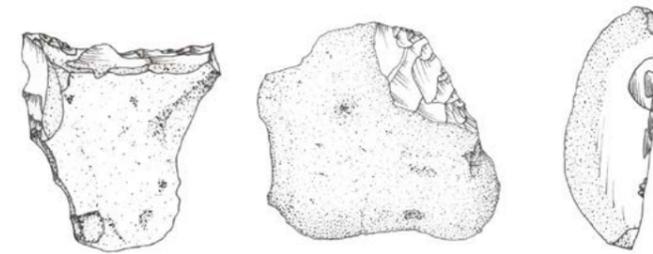
Depuis la rentrée scolaire 2011, l'organisation des transports scolaires sur le territoire de la commune vers les écoles de Plouhinec et Pont-Croix mais également vers les collèges de Locquéran n'est plus assurée par la commune. En 2017, cette compétence a été transférée du Département vers la Région Bretagne qui assure désormais cette mission.

Afin de compenser la hausse des tarifs appliquée suite à la perte de compétence par la commune, la mairie de Plouhinec a ainsi souhaité proposer une aide au transport aux familles. Les aides concernent les élèves domiciliés à Plouhinec et scolarisés à l'école primaire de Plouhinec ou Pont-Croix et/ou au collège de Plouhinec.



Journée de l'arbre

La journée de l'arbre se déroulera le samedi 18 janvier. Les enfants nés en 2008 et 2009 sont invités à se retrouver dans la vallée de Tréouzien à 11h pour planter différents arbres. Les enfants réaliseront ainsi un acte important pour l'environnement tout en partageant un moment convivial et amical.



8 semaines de fouilles à Menez Dregan

Des étudiants en archéologie venus de toute la France et d'Europe (Belgique, Suisse, Italie) ont participé à cette 31^{ème} campagne de fouilles archéologiques sur le site paléolithique inférieur de Menez Dregan. Cet été, sous la direction d'Anne-Lyse RAVON de l'Université de Rennes 1, les fouilles ont duré 8 semaines.

L'année 2019 est une belle saison avec 2 semaines de fouilles supplémentaires par rapport à 2018 ! 918 objets archéologiques ont été découverts dont 209 charbons de bois, 76 restes osseux et plus de 600 outils en pierre taillée.

« La fouille a bien avancé lors de cette campagne et les objets découverts permettront de savoir si les hommes préhistoriques, installés dans la grotte il y a

500 000 ans, ont sélectionné des bois particuliers afin de faire du feu. Les 76 restes osseux découverts nous renseigneront sur l'alimentation des habitants du site. » souligne Anne-Lyse.

"savoir si les hommes préhistoriques, ont sélectionné des bois particuliers afin de faire du feu"

Les étudiants qui participent aux fouilles sont fidèles au site de Menez Dregan. Et cette année, ils ont bénéficié de l'accompagnement de spécialistes sur des activités telles que la topographie, le dessin et la géologie. Les archéologues ont également eu l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec le conservateur régional d'archéologie en Corse.

Les fouilles reprendront l'an prochain, pour 6 semaines, du 8 juillet au 28 août 2020.



Les travaux continuent à Tréouzien !

La ville continue le travail sur le secteur de Tréouzien. Depuis cet été, le moulin à eau continue sa mue. Après la mise en accessibilité des espaces extérieurs (création de passerelles et reprise des abords), un sanitaire autonome par lombricompostage a été mis en place à proximité du site. Cet automne, les services techniques de la ville continuent les actions qui consistent dans le rejointoiement des murs extérieurs, la gestion des eaux pluviales et les aménagements paysagers. Ces actions seront coordonnées avec le CIAS qui, par convention, apportera une main d'œuvre complémentaire sous la responsabilité des agents des services techniques. Cet été, l'association Cap sur les moulins a permis d'accueillir jusqu'à 150 personnes par jour sur le site.

MICRO-FOLIE,

une plateforme culturelle au service des territoires

Le dispositif Micro-folie est une plateforme culturelle au service des territoires. Le Ministère de la Culture a confié à la Villette la mission de déployer ce projet en France et au-delà de nos frontières.

Ce projet s'articule autour d'un musée numérique, en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux. Les diversités culturelles et patrimoniales y sont découvertes : Beaux-arts, architecture, cultures scientifiques, spectacle vivant... Les Micro-folies permettent d'animer le territoire tout en réduisant les inégalités géographiques et en créant un espace multiple d'activités accessible et chaleureux. La commune de Plouhinec adhère à ce réseau des Micro-folies dont l'installation se trouvera dans la future médiathèque-3^{ème} lieu.



Le traditionnel repas des aînés à la Salle Chez Jeanne

Dimanche 29 septembre, le Maire et les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont organisé le traditionnel repas des aînés à la Salle Chez Jeanne. 117 personnes de 75 ans et plus se sont réunies pour partager un excellent repas et un moment de convivialité. Des paniers garnis ont été remis par Josée GENTRIC et Marie-Ange HÉLOU aux plus âgés de l'assemblée, Madame Aline LE LAY (96 ans) et Monsieur Jean PETIT (92 ans), ainsi qu'aux plus jeunes, Madame Anna CHALM et Monsieur André CARADEC (75 ans).

Les aînés de plus de 80 ans qui n'ont pas participé à cette journée se verront remettre un colis gourmand pour Noël par les élus et les membres du CCAS.



Service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou handicapées

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale propose un service de portage de repas sur le territoire géographique de la Communauté de Communes Cap Sizun - Pointe du Raz.

Ce service permet aux bénéficiaires de suivre une alimentation variée et équilibrée, adaptée à chacun. Les repas sont confectionnés la veille pour le lendemain grâce au savoir-faire des cuisiniers de la maison familiale et rurale de Poullan-sur-Mer.

Deux formules sont proposées :

• Déjeuner et portion de repas du soir (une entrée, un plat principal, son accompagnement, un fromage et un dessert pour le midi / un potage et un dessert laitier pour le soir)

• Déjeuner et dîner (une entrée, un plat principal, son accompagnement, un fromage et un dessert pour le midi / un potage, un plat complet et un dessert laitier pour le soir)

Les repas sont fabriqués en tenant compte de certains régimes alimentaires : normal, sans sel ajouté, sans sucre ajouté, haché (viande uniquement), lissé (sur ordonnance).

Pour bénéficier du portage de repas 2 conditions sont à respecter : livraison minimum 3 jours par semaine et engagement minimum de 15 jours. La livraison des repas est assurée à l'aide d'un véhicule réfrigéré. Les portages sont réalisés 6 fois/semaine, du lundi au vendredi. Les repas du samedi et dimanche sont livrés le vendredi après-midi. Les livraisons ont lieu entre 7h30 et 12h (13h30 - 18h le vendredi après-midi). Les livreurs sont formés sur la connaissance des personnes âgées, la nutrition, l'hygiène alimentaire. Ils assurent une veille sociale au quotidien et participent à l'élaboration des menus.

Tarifs (coût facturé par jour - livraison comprise) : déjeuner et portion de repas du soir à 10,90 € (10 € pour le conjoint) // déjeuner et dîner à 14,50 € (13,50 € pour le conjoint)

Contact : CIAS du Cap Sizun - 17 rue Lamartine - 29770 AUDIERNE
02 98 74 98 98



Les bénéficiaires :

- les personnes âgées de plus de 60 ans
- les personnes handicapées (sans condition d'âge)
- les personnes sortant d'hospitalisation
- les personnes résidant dans le Cap Sizun

Des ateliers « équilibre » en faveur de l'autonomie

Chaque année en France, plus de 2,5 millions de personnes de plus de 65 ans chutent. Ces chutes sont souvent, selon leur gravité, la cause d'une perte d'autonomie. C'est pourquoi, la prévention est essentielle. Face à cela, Cap Retraite Bretagne permet, au travers de subventions, la mise en place d'ateliers « équilibre » en collectif.

Dans ce cadre, le groupe associatif Siel Bleu, en partenariat avec le CLIC de Douarnenez et le CCAS de Plouhinec, propose une réunion d'information ouverte à tous le mardi 14 janvier 2020 de 14h à 16h en mairie de Plouhinec.

Au programme de cette réunion : les causes et conséquences de la chute chez la personne de plus de 65 ans et les moyens de la prévenir. À la suite de cette conférence, les personnes intéressées pourront se préinscrire à des ateliers « équilibre » et de prévention des chutes, accessibles aux séniors. L'objectif est de répondre individuellement puis collectivement aux besoins de chaque bénéficiaire et de maintenir son autonomie le plus longtemps possible au domicile ainsi qu'à l'extérieur. Le programme s'étend sur 16 séances d'une heure hebdomadaire, au cours duquel le risque de chutes de chacun sera évalué, un travail sera mené sur l'équilibre, la stimulation sensorielle, les bonnes pratiques pour éviter les chutes au quotidien et les techniques pour se relever. Les séances se dérouleront sous forme d'exercices adaptés au groupe dans une ambiance conviviale.

Toutes les personnes résidant sur la commune de Plouhinec peuvent y participer et s'inscrire aux ateliers.



Siel GROUPE ASSOCIATIF
Bleu



Renseignements complémentaires : Laurence LE NAOUR
pour le Groupe Associatif Siel Bleu au 07 71 67 32 92
CCAS de Plouhinec au 02 98 70 87 33
CLIC de Douarnenez au 02 98 11 17 35

Tribune des élus de la minorité

Chères plouhineoises, chers plouhineois,

Ce mot sera sans doute le dernier que vous lirez compte tenu de la période de réserve qui s'applique aux élus 6 mois avant les élections et ne permet pas de s'exprimer sur des éléments de bilan ou de perspective susceptibles de constituer des arguments de campagne.

Nous souhaitons donc vous indiquer l'esprit qui nous a animé dans notre tâche: au cours de ces six années, l'opposition municipale a voulu défendre au mieux les intérêts des habitants et de la commune, à partir des informations, parfois limitées, dont elle disposait, notamment sur certains projets ; tout ce qui nous a paru bon nous l'avons approuvé, et nous nous sommes opposés à ce que nous rejetions, en toute clarté et sans agressivité inutile, dans l'esprit républicain qui doit animer le débat politique.

L'opposition ne dispose d'aucun levier pour agir, si ce n'est la force de ses convictions et la pertinence de ses arguments ; nous les avons exprimés chaque fois que possible, nous avons été parfois entendus ; très rarement le dialogue a été rompu car pour nous, la démocratie locale reste le fondement de notre vie sociale et la commune l'échelon le plus propice à cette expression : nous nous devons donc de le préserver et de le faire vivre, et nous espérons qu'il en sera encore ainsi longtemps.

Une nouvelle page s'ouvrira après le mois de mars, et votre participation en nombre, traditionnelle à Plouhinec, à cette élection, sera un gage de la forte cohésion de notre communauté et de son attachement à cette terre, et de son engagement pour l'avenir de notre belle commune.

Bienvenue à ...

Anaïs STALANOWSKI	26/04/2019
Mona LE MOËNNER	09/05/2019
Nino PIRIOUX	10/07/2019
Charlie VANDENBOSCH	16/07/2019
Gaël LANOTTE	10/08/2019
Nino JAMMES GALLARD	15/09/2019

Félicitations à ...

Romain JAFFRY et Lenaïg QUÉAU	08/06/2019
Ronan GOUDE et Marie-Line MANISSE	17/08/2019
Mathieu LE NAIR et Charline SELLIER	19/10/2019

Souvenirs de ...

Alice GUILLOU veuve SAVINA	09/05/2019
Monique REYNAUD	01/06/2019
Hélène DRÉAU veuve LE GOFF	05/06/2019
Georges URVOIS	06/06/2019
Annette LE CORRE	06/06/2019
Ginette BEUCHER veuve JOSSE	07/06/2019
Lucienne RICHOU veuve BELLARD	12/06/2019
Alexis DONNART	13/06/2019
Marie Thérèse COLIN veuve JAFFRY	20/06/2019
Henri MOALIC	05/07/2019
Marie-Anastasie GUILCHER	16/07/2019
Marie Louise PENSAL épouse GUEGUEN	18/07/2019
Anna HELIAS	26/07/2019
Anna GONIDEC veuve HELIAS	03/08/2019
Anna LOURGUILLOUX veuve HELOU	12/08/2019
Marie-Janine MOALIC veuve GUÉGADEN	21/08/2019
Jacqueline BOSSER épouse JONCOUR	24/08/2019
Marcel MALETERRE	26/08/2019
Pierre KERGUSTANC	28/08/2019
Louise ROZEN veuve LE DRÉAU	08/09/2019
Marie Lorette SCUDELLER veuve TRIVIDIC	08/09/2019
Marcel ROGEL	15/09/2019
Monique ROGEL veuve KERLOC'H	17/09/2019
Marie PERENNOU veuve PERENNOU	20/09/2019
Henri BOSSER	20/09/2019
Jeanne QUILLIVIC veuve BOURDON	23/09/2019
Marcel BUREL	23/09/2019
Marie Thérèse HELOUET veuve HELIAS	05/10/2019
Marie Thérèse SAOUT veuve RICHARD	06/10/2019
Hélène LE BERRE veuve LE LAY	06/10/2019
André BADIÈRE	12/10/2019
Vincent QUILLIVIC	12/10/2019
Marie Thérèse BOLZER veuve LAMENDOUR	16/10/2019



© killian Pennamen

Le marché : le dimanche matin - place de l'office du tourisme (toute l'année)

Les expos en mairie : octobre/novembre/décembre
le collectif des ados photographes du Cap Sizun - Gens d'ici (photographie)

Janvier

Samedi 4 janvier : cérémonie des vœux de la municipalité - 18h30 - Salle Chez Jeanne

Mardi 14 janvier : réunion d'information sur les ateliers "équilibre" (en savoir plus p21)
14h à 16h - mairie de Plouhinec.

Samedi 18 janvier : journée de l'arbre pour les jeunes nés en 2008 et 2009 - 11h - Tréouzien

Samedi 25 janvier : l'association Bretagne-Écosse propose une soirée festive « Burns' supper » :
repas écossais, cérémonial du Haggis, chants et poèmes - 19h - Mille Club. Uniquement
sur réservation (02 98 64 98 91 - bretagne-ecosse@orange.fr) nombre de places limité
Tarif : 25 € / 20 € pour les adhérents

Février

Vendredi 28 février : conférence proposée par l'association Bretagne-Écosse
Les paysages d'Écosse décryptés par la géologie - Pierre DELIGNIÈRE
18h - Mille Club (5 € / gratuit pour les adhérents)

Mars

Dimanche 15 mars : thé dansant organisé par Danses en Cap Sizun, animé par l'orchestre Accord en folie
14h30 - salle Chez Jeanne

Vendredi 27 mars : conférence proposée par l'association Bretagne-Écosse - La religion en Écosse
Jessie BOYDELL ou Gretna Green, le village des amoureux - Pierre DELIGNIÈRE
18h - Mille Club (5 € / gratuit pour les adhérents)

Avril

Samedi 25 avril : journée spéciale « Célébration des 20 ans de l'association Bretagne-Écosse »
11h-17h - Chez Jeanne

Mai

Vendredi 1 mai : courses de vélo organisées par Cap Sizun Cyclisme